

LA CRÉATION PAR LES JEUNES D'UN BUDGET PARTICIPATION DÉDIÉ AUX JEUNES



Communauté de communes du Pays d'Étain

29 Allée du Champ de Foire Étain 55400





Lauréat **3 étoiles** des Trophées de la Participation et de la Concertation 2021



https://www.pays-etain.fr/fr/

CONTACT

Lison BERNOU, chargée de mission Cohésion Sociale cohesionsociale@codecom-pays-etain.fr

À RETENIR

- Une initiative d'un Conseil des Jeunes créé par l'EPCI suite au constat de manque de représentation des jeunes du territoire ;
- Un outil de politisation et d'engagement citoyen pour les jeunes, souvent éloignés des dispositifs de gouvernance.



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

La Communauté de Communes du Pays d'Étain est un petit Établissement Public de Coopération Intercommunale situé en milieu rural dans le département de la Meuse (55), qui compte 7 700 habitants, répartis dans 26 communes.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Conseil Des Jeunes de la Communauté de Communes du Pays d'Étain, actif depuis janvier 2021, a décidé de consacrer sa première action à la coconstruction d'un budget participatif jeune. Le Conseil est composé de 23 élus âgés de 9 à 12 ans, qui ont pour mission d'agir pour l'intérêt général de la collectivité et de représenter les autres jeunes. Ils sont scolarisés au Pays d'Étain (CM1-5e) et élus par leurs camarades pour un mandat de 2 ans. Le Conseil se réunit régulièrement pour débattre et mener des actions d'intérêt général.

UNE INITIATIVE VENANT DU CONSTAT DU MANQUE DE REPRÉSENTATION DES JEUNES

En 2019, l'EPCI a mené une enquête de territoire pour donner la parole aux jeunes et aux familles, et ainsi identifier leurs besoins. La création du Conseil des Jeunes est une des réponses apportées aux résultats de cette enquête.

Cette initiative, s'inscrivant dans la politiques jeunesse, citoyenneté, scolaire et sociale de l'EPCI, a donc pour objectif de donner aux jeunes la capacité de porter entièrement un dispositif, dont ils auront décidé les modalités, en toute autonomie.



UN DISPOSITIF PENSÉ PAR ET POUR LES JEUNES

Le Conseil Des Jeunes du Pays d'Étain a décidé de créér un Budget Participatif Jeune afin de permettre à l'ensemble des 9-15 ans du territoire de s'exprimer, de participer aux décisions et de co-construire des actions publiques.

La démarche mise en place a été entièrement portée par les jeunes de 9-15 ans du territoire : elle a été conçue et animée par les membres du Conseil Des Jeunes, et s'est développée grâce à la participation (recherche de projet et mise en œuvre) de l'ensemble des jeunes du Pays d'Étain.

Une attention particulière a été portée sur le fait que les projets devaient répondre à l'intérêt général des habitants du territoire. Bien que le dispositif ait été pensé par et pour les jeunes, une dizaine de projets dédiés à la solidarité ont été réalisés avec pour objectifs d'améliorer la vie des habitants, quels qu'ils soient.

UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER UN ÉTAT D'ESPRIT PARTICIPATIF DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le Budget Participatif Jeune a deux objectifs:

- Le premier de permettre au Conseil des Jeunes de développer une approche entièrement démocratique et participative en donnant la parole aux jeunes de 9-15 ans et en mettant en œuvre des projets de manière collective ;
- Le second est de permettre à la totalité des 9-15 ans du Pays d'Étain de participer directement à l'action publique en prenant en compte leurs attentes, en construisant des projets et en développement leur pouvoir d'agir.

Une volonté éducative et de développement d'un « esprit participatif » chez les citoyens les plus jeunes de l'EPCI transparait dans ce dispositif.



<u>UNE MÉTHODOLOGIE PENSÉE POUR ALLER AU PLUS PRÈS DES</u> PUBLICS VISÉS

De nombreux outils ont été mis en place afin de permettre la participation du plus grand nombre. Une «enquête participative» a été réalisée auprès des publics cibles avec notamment des visites exploratoires sur le terrain ainsi qu'un «diagnostic participatif». Des réunions publiques, des évènements et du «porte-à-porte» ont également été mis en place Les acteurs locaux du territoire ont été mobilisés afin de pouvoir aller au plus près des habitants et de créer une dynamique autour du dispositif créé par le Conseil des Jeunes.

LE BP DES JEUNES, UNE DÉMARCHE EN 4 TEMPS FORTS

Le BP des Jeunes s'est mis en place en plusieurs phases: la première est le recueil des projets grâce à un formulaire qui a été conçu pour recueillir les idées d'intérêt général des CM1/CM2 et collégiens. Avec cet outil, les élus du Conseil des Jeunes ont pu animer des débats dans les classes de primaire. Au collège, ce sont des citoyens en « services civiques » qui ont réalisé un sondage auprès des élèves. Il s'agissait de faire naitre des idées et de faire comprendre comment se construisent les projets.

La deuxième est l'analyse de la faisabilité de la centaine d'idées par l'EPCI et les jeunes élus, à partir de 3 critères : délais, coûts, intérêt général. Celles non réalisables à court terme seront travaillées lors du reste du mandat du CDJ.

Un vote a ensuite eu lieu dans les écoles pour que les CM1, CM2 et collégiens puissent choisir quelles idées seront mises en œuvre.

Enfin, les projets sont mis en chantier avec une priorisation effectuée en amont par le Conseil des Jeune



LA COMMUNICATION, AXE IMPORTANT PERMETTANT LA MOBILISATION DE TOUS

Des outils de communication divers, à destination des publics visés, ont été mis en place avec un volet dit «print» (flyer, affiches, presse institutionnelle, livrets d'information...) et un volet dis «digital» (site interner, réseaux sociaux, newletters...).

Les dispositifs de communication mis en place ne se sont pas limités à des outils allant du Conseil des Jeunes aux publics visés mais également vers la presse locale et régionale. Une communication interne à l'EPCI, à destination des élus, agents et salariés de l'établissement public via l'intranet a également été mise en place.

Cette large communication s'est traduite positivement avec une forte participation des jeunes au dispositif.

SATISFACTIONS ET DIFFICULTÉS

- L'ensemble des jeunes s'est montré très intéressé par cette démarche et a participé activement aux projets ;
- Les jeunes ont bien proposé des projets répondant à l'intérêt général de tous ;
- Le contexte sanitaire a obligé le Conseil des Jeunes à travailler principalement par visioconférence, ce qui a complexifié l'animation.



DÉROULÉ DU PROJET

ÉTAPE 1

Recueil des idées des jeunes à l'aide d'un formulaire, d'un sondage et de débats animés dans les classes.

ÉTAPE 2

Analyse de la faisabilité de la centaine d'idées recueillies par la collectivité et les jeunes élus à l'aide de 3 critères: délais, coûts, intérêt général.

ÉTAPE 3

Vote pour choisir les idées qui seront mises en œuvre.

ÉTAPE 4

Réalisation des projets.

